

COMPTE-RENDU du CONSEIL de QUARTIER du PILEU

Jeudi 20 septembre 2018
Maison Gérard Philipe

Présents : M. Thierry CHANEMOUGAM, Mme DIENIS, Mme Gisèle DURELLE, Mme Élise DUROUSSEAU, Mme Jocelyne GAUGRIS, Mme Maité GUILLEMOT, M. Jean-Louis HANOUILLE, Mme IBAR, Mme Catherine KRAFFT, M. Jean-Louis LEMOINE, Mme Jacqueline LORGEUX, Mme Madeleine LOSCO, M. Pascal MAURICE, M. Stéphane MIAS, M. Bernard NICOLAS, Mme Nicole ROLLAND, M. Jacques SOLOVIEFF, Mme Marie-Christine SPECHT, M. Michel SPECHT, M. Vincent TOUCHET, M. Philippe VIALLET,

Excusés : M. Denis FÉLICITÉ-ZULMA, M. Patrice GADENNE, M. Michel GILLEMOT, Mme Thérèse LE LIÈVRE,

Élus :

Mme Regina LAHUTTE, Adjointe au maire déléguée aux Jeunes parents, et aux Quartiers du Pileu et des Garennes,

Services municipaux :

M. Marc CARPENTIER, Responsable du service Vie locale,

M. Sébastien MASSON, Chargé de mission Démocratie participative,

M. Mohamed IKHARAZEN, Responsable de la Maison Gérard Philipe,

Président de séance : M. Jacques SOLOVIEFF,

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON.

Introduction :

- Mme Regina LAHUTTE, Adjointe au maire déléguée aux Jeunes parents, et aux Quartiers du Pileu et des Garennes.

Mme LAHUTTE présente aux participants un nouveau format de réunion qui distingue deux temps principaux : un premier temps dédié à la vie municipale au travers d'actualités sur le quartier, des retours des commissions du conseil de quartier, et le traitement des questions diverses.

Un second temps est dédié à la réflexion collective sur des thèmes identifiés afin de faire part de propositions concrètes à la mairie. L'idée majeure est de développer l'implication et la participation des habitants en s'appuyant sur leur expertise d'usage de la vie quotidienne du quartier.

Le conseil de quartier du Plateau a été le premier à expérimenter ce format. Cette expérimentation fait écho à la satisfaction des participants au forum annuel des conseils de quartier du 25 novembre 2017 quant à la méthode mise en place.

- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.
M. Jacques SOLOVIEFF assure la présidence de séance.
- Validation du Compte rendu de la séance du 24 mai 2018.

Le compte-rendu est validé sans modification.

1. Points spéciaux – Actualités.

Une ville animée.

M. IKHARAZEN présente les projets d'activités 2018-2019 de la Maison Gérard Philippe :

- la halle de l'ancien marché du Pileu, qui a connu des travaux de mise aux normes pour accueillir du public, va connaître un démarrage d'activités et d'animations,
- les ateliers d'écriture destinés à publier un recueil de textes et anecdotes sur l'histoire du quartier vont reprendre prochainement,
- la Pause Cartable (dispositif d'accompagnement à la scolarité) recherche des bénévoles accompagnateurs,
- la participation de la Maison Gérard Philippe au Contrat Local d'Education Artistique (CLÉA), pour la mise en œuvre d'actions culturelles du territoire,
- des temps parents-enfants (éveil et motricité),
- des actions « au bas de l'immeuble » (animations au parc de l'Effort mutuel notamment),
- la fête de la musique du 21 juin.

La vidéo de présentation de la saison culturelle de la Ville a été diffusée au conseil de quartier. Elle est disponible via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=PYfiOR4TZfg>

Palaiseau 2030.

Mme LAHUTTE présente la démarche de Palaiseau 2030 :

La Ville ouvre un grand projet fédérateur, un temps de concertation qui a pour ambition d'imaginer et de dessiner les contours de la ville à l'horizon 2030.

L'objectif est de réfléchir et d'anticiper l'avenir de Palaiseau autour de grandes thématiques qui concernent tous les Palaisiens comme, par exemple, les mobilités de demain, la santé, l'identité de Palaiseau, le vivre ensemble, la ville intelligente...

Le 8 septembre lors du Village des associations, un espace dédié a permis aux Palaisiens de s'informer sur cette nouvelle démarche. Le grand rendez-vous de lancement aura lieu le 9 octobre à la salle Guy Vinet (Espace Salvador Allende) par le Grand forum d'ouverture de Palaiseau 2030.

Vidéoverbalisation.

Mme LAHUTTE propose un point complémentaire sur le déploiement de la vidéoprotection, déjà présenté lors des réunions antérieures :

Désormais les infractions graves au Code de la route (stationnement gênant ou interdit, excès de vitesse, défaut de ceinture, téléphone en main au volant...) peuvent être repérées et verbalisées depuis les caméras installées dans la ville. Les zones de vidéoverbalisation sont identifiées par un panneau de signalisation.

Commission « Œuvre d'art dans le Quartier Camille Claudel » réunie le 11 septembre 2018.

M. NICOLAS, qui est membre de cette commission, rappelle que « sPaCe » est un projet culturel porté par la CPS qui consiste à mettre à la disposition de communes, des œuvres d'art monumentales sur leur espace public pendant trois mois. La location, l'assurance, les transports et la pose des œuvres sont à la charge de la CPS. Une œuvre du sculpteur Salih COSKUN sera installée sur la place Seré de Rivières dans le quartier Camille Claudel.

La commission Inter-quartiers « Budget participatif » a validé le projet de création d'une œuvre monumentale pérenne destiné à l'espace public du quartier Camille Claudel. Pour la commission, cette

œuvre devra s'inspirer de l'univers artistique de Camille Claudel et être préférentiellement réalisée par un artiste palaisien ou très local.

J.Y. SIRE, Adjoint au maire délégué aux Sports et à la Culture, a sollicité les deux associations d'artistes de Palaiseau (l'Association des Peintres et Sculpteurs de Palaiseau et l'Espace 181). Deux artistes ont répondu à l'appel à projets. La commission « Œuvre d'art QCC » choisira l'artiste et son œuvre, après la présentation de chacun des projets par les deux artistes candidats. Pour rappel, la commission a été constituée sur un appel à volontaires dans les conseils de quartier et que pouvait s'y joindre qui voulait. Un ultime appel à volontaires est lancé dans les conseils de quartier de sorte à agrandir cette commission composée actuellement de 8 membres. La moitié des membres de cette commission devra toutefois être constituée de membres du conseil de quartier du Plateau.

M. Jacques SOLOVIEFF et Mme Nicole ROLLAND rejoignent la commission.

Questions diverses.

- M. CARPENTIER annonce l'existence du Portail famille sur le site de la Ville de Palaiseau qui est un service permettant d'effectuer toutes les démarches liées aux prestations périscolaires des enfants (restauration, accueils du matin et du soir, accueils de loisirs pour les mercredis et les vacances, Ecole municipale des sports). Une permanence sera assurée lors de la journée portes ouvertes de la Maison Gérard Philipe.
- Mme LAHUTTE apporte des réponses aux questions posées par M. FÉLICITÉ-ZULMA par mail :
La réfection des rues du Pileu est bien de la compétence de la CPS. 1,6 millions d'Euros sont destinés à la Ville de Palaiseau. La réfection et/ou les aménagements des voiries coûtent très cher (Palaiseau dispose 87 km de voirie). Pour le quartier du Pileu, les aménagements de la zone 30 ont coûté 50.000 € et l'aménagement du parking de la rue du Capitaine Cocart 50.000€ également. Des travaux sur les réseaux d'assainissement ont induit une réfection des voiries des rues du Capitaine Cocart, de Verdun, des Billancourtois, des Quatre Chênes, de la Faisanderie, Lamartine, Camille Flammarion et avenue des Alliés. Il n'y a pas d'autres travaux prévus à ce jour.
- Mme LAHUTTE précise à propos des aménagements de la zone 30, que des signalisations verticales, des radars et des giratoires manquent encore. La programmation d'une réunion publique sur le stationnement dans les rues de Verdun, Capitaine Cocart - Clos du Pileu, Faisanderie et avenue Schildge (partie basse mitoyenne sur Igny) est encore en cours de programmation. Ces délais sont dus au départ de l'agent municipal en charge du dossier. Le recrutement et l'intégration au sein de la collectivité de son remplaçant se sont fait il y a une dizaine de jours.
- Mme KRAFFT
 - signale que des panneaux du plan de circulation antérieur à la zone 30 subsistent encore et attire l'attention sur la confusion que leur présence peut engendrer. Mme LAHUTTE assure qu'ils seront retirés très prochainement.
 - rappelle que le panneau cédez le passage en bas de la Rue du Capitaine Cocart vers l'accès à la sortie de la voie rapide RD 444 en direction du centre ville a disparu et que le marquage au sol du cédez le passage sur cette voie n'est plus visible car effacé. Est-il envisagé le réaménagement de cette jonction par la matérialisation au sol d'une voie d'insertion sur cette sortie de la RD 444 pour y faciliter l'accès des véhicules venant de la rue du Capitaine Cocart comme déjà demandé lors d'une réunion de CDQ antérieure, interroge un autre participant ? Mme LAHUTTE demandera aux services de se rapprocher de ceux du département.
 - rend compte d'un accident survenu le 3 mai dans la rue des Marnières ayant impliqué plusieurs véhicules et aimerait avoir davantage d'informations à ce sujet.

- attire l'attention sur des nuisances sonores les dimanches rue des Quatre Chênes (travaux des riverains notamment) et propose que des rappels soient régulièrement faits dans le Palaiseau Mag'. Mme LAHUTTE assure que des rappels sont justement diffusés dans ce journal.
- Mme LORGEUX signale des incivilités dans la résidence du Parc de l'Effort Mutuel : des voitures stationnées en permanence mobilisant les places, l'emprunt en sens interdit des voies du parking, des poubelles jetées des étages, des percussions musicales le soir, des barbecues laissés en mauvais état.
- Une participante signale des anomalies de stationnement rue de la Faisanderie et rue du Bon Air qui gênent la circulation des bus et qui obligent les chauffeurs à klaxonner (nuisances sonores). Mme LAHUTTE a connaissance de ces anomalies qui seront traitées à l'occasion de la réunion publique en cours de programmation.
- Une participante regrette la suppression de l'arrêt de bus devant la halle de l'ancien marché du Pileu. Mme LAHUTTE rappelle que son maintien a bien été demandé, toutefois la Ville n'a jamais obtenu gain de cause.
- Deux participants évoquent les nuisances sonores générées par le trafic intense de véhicules roulant à vive allure jusque tard dans la nuit sur le tronçon d'autoroute A126 longeant la rue du Capitaine Cocart. Plusieurs accidents par an y surviennent. A défaut de mur anti-bruit, puisque trop coûteux, ils demandent au moins la pose d'un radar fixe flashant dans les deux sens avec diminution de la vitesse de 90 à 70 km/h. Mme LAHUTTE répond que ce sujet a déjà été évoqué dans cette enceinte et que M. le Maire avait aussitôt demandé par écrit à la DiRIF (Direction des Routes d'Île de France) la possibilité d'installation de radar. Mme LAHUTTE va se renseigner auprès des services pour relance, voire s'ils peuvent solliciter d'autres autorités publiques compétentes dans ce domaine.

2. Travail collectif en ateliers.

ATELIER 1 : la halle de l'ancien marché du Pileu. Imaginer son utilisation après les récents travaux.

Les participants visitent la halle avant d'entamer leur réflexion.

Les pistes sont les suivantes :

- Lieu d'exposition (peintures, sculptures, vêtements anciens...),
- Cours de cuisines, de crochets, de tricot, de vannerie...,
- Lieu de brocantes, de vide-grenier,
- Lieu d'activités pour le jeune public, les enfants...,
- Lieu de réunions diverses (culturelles, historiques...),
- Lieu pour la fête de quartier,
- Lieu de repas à thèmes,
- Lieu de diffusion de film,
- Événements ponctuels, dégustation de pâtisserie...
- Toute activité en lien avec la rupture de la solitude dans le quartier.

ATELIER 2 : Balade urbaine. Sur la base d'un parcours élaboré en 2017 par la commission du conseil de quartier, proposer un parcours actualisé en identifiant des points d'accroche et des points de satisfaction.

Conseil de quartier du Pileu - Réunion du 20 septembre 2018

Lieu	Signalement
Place François Cossonet (face à la pharmacie)	Présentation nouveau quartier « Le Clos Berthelot » (« Ancienne Gare Militaire »). Dangerosité du rond-point et arrêt de bus « Berthelot »/impasse des lfs, problème des livraisons Entreprises et bennes à ordures qui génèrent des bouchons aux heures de pointe, fin de piste cyclable...
Rond point avenue des Alliés/rue Paul Doumer	Dangerosité du rond-point notamment avec les camions, dangerosité sortie de la N°444 vers Palaiseau, arrêt de bus sur le pont,...
Rond-point avenue des Alliés/rue Capitaine Cocart	« point-noir » avec convergence de voiries très chargées aux heures de pointe, files à matérialiser (rue de la SFIM)
Remontée rue Capitaine Cocart / passage souterrain piétons/ Gare La Vallée du TCSP	Tronçon dangereux avec traversée piétons très fréquentée. Feu rouge / radar.
Remontée Ecole Paul Langevin/ rue du fossé des Essarts	Problème stationnement, difficultés pour les véhicules de service.
Groupe scolaire Henri Wallon	Dangerosité des abords depuis Vigipirate, problèmes de stationnement ont-ils été remédiés depuis la création du parking de 19 places sur les terrains du département face à l'école ?...
Rue du Cottage/rue de l'Effort Mutuel	Augmentation de trafic rue du Cottage depuis la mise en sens unique de la rue de Verdun, dangerosité carrefour rues du Cottage/Effort Mutuel et de la Fontaine,...
Aire de jeux Parc de l'Effort Mutuel	« Effort Mutuel » : origine du nom de cette rue, accès dangereux, sécurisation du site,...
Salle rue Louise, Médiathèque....	Informations sur ce site,...évoquer les problèmes de circulation des rues Louise et Jeanne,...
Marché du Pileu et fin de la balade à la maison de quartier Gérard Philippe	Saluer l'unique commerçant du quartier « Boulangerie Touchet », évoquer le devenir du marché, exposition photos du quartier, rafraîchissement à la maison de quartier

